Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203467-20260305-10_03_2026-DE

TRÉDANIEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de M. ROBIN Christophe, Maire de TREDANIEL.

Date de convocation : 25 février 2026 **Date d'affichage** : 25 février 2026.

Membres en exercice **15**
Présents **14**
Absents excusés **1**
Absent **0**
Suffrages exprimés **15**

Étaient présents : ROBIN Christophe, PECHEUX Jean-Luc, RONDEL Anthony, NOIROT Catherine, LE DOUSSAL Frédérik, DRILLET Yoan, DONNIO Bertrand, TOHIER Isabelle, LE BRIS Pascal, MORIN Charlène, YU-YUENG François, DORÉ Émilie, BOURGOIS Patrick, RIO Christelle.

Était absent excusé :
DOLO Arnaud a donné pouvoir à François YU-YUENG

Secrétaire de séance : TOHIER Isabelle

10-03-2026 : TRAVAUX DE REFECTION DE TOITURE ET CREATION DE SANITAIRES AU JEU DE BOULES – DEMANDE DE SUBVENTIONS CONTRAT DE TERRITOIRE

Le Conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le projet de réfection de toiture et la création de sanitaires au jeu de boules,
Vu les dispositifs de financement du conseil départemental au titre du contrat de territoire 2022-2027
Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération,
Considérant que la commune est éligible à une subvention au titre du contrat de territoires 2022-2027 à hauteur de 70 % du montant hors taxes des travaux et des études,
Considérant le montant total de l'opération estimé à 50 382,70 € HT
Considérant que le montant éligible de l'opération s'élève à 50 122.20 € HT, comprenant :

- Frais d'études : 4 462,00 € HT,
- Travaux : 45 660,20 € HT,

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Aides sollicitées	Montant HT	Taux financement
Contrat de territoire	35 085.54	70
Autofinancement	15297.16	30
total	50 382.70	100

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203467-20260305-10_03_2026-DE

Après en avoir délibéré,
Décide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté.

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre du contrat de territoire 2022-2027.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la constitution et au dépôt des dossiers de demande de subventions.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire,

Le Maire,

MAIRIE DE TRÉDANIEL (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, Contour de la Motte – 35 044 RENNES) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.